CHAPEAUX POUR LE PRINTEMPS

🛨 🛨 Agent de gros au Canada des célèbres fabricants suivants 🛨 🛨

D'ANGLETERRE := =

HENRY CARTER.

 $\overline{\mathbf{W}}$. $\overline{\mathbf{W}}$ ILKINSON & Cie,

<u>J,</u>

GORDON BENNETT & Cie,

JOHN WHITE & Cie

QUALITÉ, GENRE et FINI insurpassables



PAQUET*

7 Place Victoria.

165-171 Rue St-Joseph,

MONTREAL

QUEBEC.

_ T.A _

"Semaine Commerciale"

9 RUE ST-ANTOIN

Τό όρησηο 744.

ABONNEMENT A

"LA SEMAINE COMMERCIALE"

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois, Les avis de refus d'abonnement,—il en sera de mê ne des avis dechangement d'adre-se,—ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou ditrement.

ferit ou entrement.

Tout abonnement est considéré comme renouvelé fante d'avis contraire 15 jours avant l'expiration

TARIF DES ANNONCES

MESURE AGATE

Atolior Typographique de "LA SEMAINE COMMERCIALE"

ATTENTION ET PROMPTITUDE Caractères neufs et variés Presses Modernes....

impressions en tous genres, Ouvrages de goût, Papeterio de commerce, Formules de loi, Factons, Affiches et Cartes en couleurs,

Exécutés aux meilleures conditions

Spécialité:

Papeterie imprimée pour Beurreries et Fromageries.

Attention particulière pour commandes par la poste, adressées BOITE 233. Téléphone 744.

AUX ABONNES

Prière de consulter le coupon d'adresse sur la première page du journal. La date inscrite en regard de votre nom indique jusqu'où votre abonnement est paye. Evitez-nous, s.v.p., des frais de correspondance inutile, et reuouvelez votre abonnement à l'échéance.

BARTHE & THOMPSON.

QUÉBEC, VENDREDI, 27 Novembre 1896

Le gouvernement devra-t-il reculer de six mois la mise en force des changements au tarif? Les avis sont partagés. Un marchand de gros écrit qu'il no voit pas l'avantage d'un retaid. Si le tarif est réduit, comme il est probable, un délai de six mois signifiera six mois de stagnation.

Enfin, la question des écoles du Manitoba est réglée. Espérons qu'elle va être enterrée pour toujours, et qu'on pourra parler d'affaires en paix.

Il reste cependant une autre question scol.ire à régler : celle des écoles de la Province de Québec.

Un mot qui se prenonce et s'écrit mal dans cette province, c'est le veltage. La velte est une règle graduée dont on se sert pour jauger les tonneaux. En France, on donnait ce nom à une mesure de capacité, équivalante à six pintes, dont on servait comme d'unité pour évaluer la contenance des futs étrangers. Le velteur est celui qui est chargé de jauger les tonneaux, de mesurer à la velte. C'est à tort qu'on prononce et qu'on écrit valtage.

Une commission de ministres, composée de Sir Richard Cartwright, MM. Fielding et Paterson, a commencé par Toronto son enquête sur le tarif. La plupart dez manufacturiers prêchent pour leur industrie particulière, c'est dans l'ordre. En se plaçant au point de vue général, on constate un grand besoin de réforme. Ainsi, l'importation des matières brutes en franchise produit co singulier résultat, que plus de la moitié des importations des Etats-Unis ne paient pas de droits (\$28,338,983 franco, et \$25,795,538 imposés en 1894-95), tandis qu'à peine un tiers de nos importations de

l'Angleterre est exempt de droits (\$7, 819,826 franco et \$23,911,311 imposés). Il y a là manque d'équilibre.

Le Manchester Guardian dit que l'occasion est bonne pour le Clanada d'adopter de libre échange complet, et que M. Lau er devrait suivre l'exemple de M. R. ic le premier ministre de la Nouvelle Gal'es du Sud. Cette colonie est en pleine prospérité depuis qu'elle s'est faite libre échangiste.

Le Monetary Times cite un exemple des antipodes pour démontrer que les gouvernements et la ville de Québec devraient construire le pont de concert, plutôt que de fournir la majeure partie des fonds et de luisser les profits à la Compagnie.

Nous ignorons le précédent australien dont parle le confrère, mais il était également inconnu des sutorités fédérales puisqu'elles ont toujours répondu que le gouvernement ne construit pas de ponts. Le Monetary Times doit savoir, du reste, que les chemins de fer et les ponts sont généralement construits par des compagnies avec les subsides de l'Etat, attendu que ce sont des ouvrages d'intérêt général.

La Compagnie de Québec demande moins que cela, si nous comprenons bien : elle se contentera de garanties d'intérêts, c'est à dire de l'endossement de l'Etat qui lui permettra d'emprunter à meilleur marché; elle émettra ses débentures et fera le reste, et, comme le pont ne tardera pas à payer ses dépenses, les endosseurs n'auront rien ou presque rien à payer.

Si la chose se pouvait, la Cité de Québec trouverait elle-même avantage à entreprendre elle-même la construction du pont, qui avant trop longtemps paierait une partie des taxes municipales.

----oCoSSooC----